

Chabre.
Ramus et Dubeau.

La Delle Chabre ancienne
appartenait de Letelier concurremment
de fournisseurs de la Sacre-cœur
et ensuite de ses maris; ayant
été renvoyée par cause majeure
indépendante de sa volonté (le
saccage de la maison par des insurgés
à l'entraînement de la révolution
de février 1848.) Elle commença
par réclamer les 300 fr. qui lui
étaient dus à titre d'annuité de
travail, somme avouée et trois
épogues servir à chacune des 3
années qui ont précédées son
renvoi. C'est première somme
annuelle annuée ce bénéfice
annuel fut accueilli



M. ...

Cher ...
Paris le ...

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis très occupé par mes affaires et par la préparation de mon ouvrage. Je vous enverrai tout ce que j'aurai pu rassembler. Je suis, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.



Je suis, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.
Paris le ...

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, including the word "Gouvernement".

Handwritten text below the first section.

Handwritten text below the second section.

Large handwritten signature or name, possibly "M. J. ...".



Handwritten text below the signature.

- A list of handwritten items or notes, possibly a table of contents or a list of documents, including numbers and descriptive text.



notre pr. mémoire
affr. Chevre
Reunis & se berr

Couvenance
de

Procès-verbal
non autorisé légalisé

~~Mémoire~~



Sommaire

- 1.° acte de sécher, défaut.
- 2.° petite acte. du Vendredi
16 novembre, 1849. dist.
et lettre contenant demande
de recevoir par arbitre
(acte.)
- 3.° comparution ^{au gaffe} de M. Chevre
et M. Merquin le mardi
21. 9. 6. pt. non enregistré
- 4.° comparution enregistrée
defaut de R. et J.